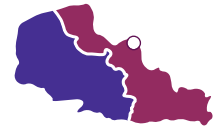


De la ville textile à la ville renouvelée



ROUBAIX

Commune majeure de la métropole lilloise, située non loin de la frontière belge, la ville de Roubaix a entrepris un ambitieux Projet de Rénovation Urbaine destiné à renouveler durablement son parc de logements et à transformer son paysage.

Sont prévues la rénovation et la réhabilitation du plus grand ensemble d'habitat social horizontal de la commune, d'un parc privé multisites (six quartiers), souvent indigne voire insalubre, ainsi que de l'importante ZUS des Trois Ponts.

Ce Projet de Rénovation Urbaine offre l'opportunité d'une intervention massive et ciblée sur l'habitat ancien qui compte près de 3.500 logements de médiocre qualité. Cette intervention sera complétée d'une transformation du tissu urbain, s'appuyant sur les mutations foncières envisagées ainsi que sur l'amélioration de l'offre en équipements. Les Trois Ponts, où

5.000 personnes résident dans des logements collectifs des années soixante, vont bénéficier d'une restructuration lourde pour améliorer la qualité de vie selon les principes d'un éco-quartier. 719 logements sociaux (sur 1.708) vont être démolis tandis que 281 seront reconstruits avec un objectif de diversification de l'offre. La qualité du parc préservé sera améliorée, en veillant à la réduction de la dépendance énergétique des locataires, et un véritable centre de quartier sera créé. Enfin, une ligne de bus à haut niveau de services offrira de meilleures liaisons avec le reste de la ville.

CHIFFRES CLÉS

- Budget global du projet : 290 millions d'euros.
- La Région Nord-Pas de Calais participe à hauteur de 15 M€ au titre de la rénovation urbaine et 3 M€ au titre de la lutte contre l'habitat indigne.
- 781 logements ainsi qu'un foyer de jeunes travailleurs de 148 chambres seront démolis.
- 1.073 logements locatifs sociaux (dont 876 sur Roubaix) seront reconstruits selon une offre diversifiée.
- 117 logements seront proposés en accession sociale à la propriété.
- 566 logements seront réhabilités et 860 résidentialisés.



Sous le signe du développement durable

L'Agenda 21, adopté en mars 2007, donne à la ville ainsi qu'à ses partenaires de nouvelles ambitions en matière d'environnement urbain et de

vie quotidienne : déplacements, bâti (énergie, insertion, qualité de vie), éducation à l'environnement... Le Projet de Rénovation Urbaine concrétise

cette volonté en intégrant les dimensions du développement durable aux différentes échelles du territoire. "L'Art de vivre à Roubaix", proposé dans le cadre du plan de référence urbain, met l'accent sur un urbanisme doux. La restructuration du quartier des Trois Ponts, premier à faire l'objet d'une démarche d'écoquartier, répond à des objectifs environnementaux, sociaux et économiques. Les équipements publics seront également exemplaires avec la mise en œuvre d'une démarche HQE, tant en construction qu'en réhabilitation. Enfin, pour le volet logement, une charte pour l'habitat durable est en cours de signature.

Une aide exemplaire de la ville : l'exonération de taxe foncière

En complément des différentes subventions octroyées dans le domaine des économies d'énergie, la ville de Roubaix a mis en place, à compter du 1^{er} janvier 2009, une exonération de taxe foncière pour tous les propriétaires d'immeubles, y compris les bailleurs sociaux, construits avant 1989. Cette exonération est conditionnée à la réalisation d'un minimum de 10.000 € de travaux d'économie d'énergie sur l'année écoulée ou de 15.000 € de travaux sur les trois dernières années (chaudière à basse température ou à condensation, production d'énergie renouvelable, pompe à chaleur, récupération d'eau pluviale...). Cette exonération, d'une durée de cinq ans, est possible sur l'ensemble du périmètre communal.

